



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE MAINTENANCE DE  
L'ASCENSEUR DU CENTRE DE VACANCES  
"LES PRIMEVERES" A HABERE-POCHE (74)**

**DÉCISION N° DM-24-036  
EN DATE DU 12 FEVRIER 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics ;

**VU** la proposition financière reçus de la société Schindler pour assurer la maintenance de l'ascenseur du centre de vacances « les primevères » à Habère Poche (74) ;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de la société Schindler dont le siège social est 53 rue Adrastée 74991 Annecy est la plus avantageuse financièrement et techniquement.

## D É C I D E

**DE SIGNER** un marché de maintenance ascenseur avec la société Schindler représentée par Monsieur Laurent Bouvet, dument habilitée à signer le marché, pour assurer la maintenance de l'ascenseur du centre de vacances « les primevères » à Habère Poche (74) .

Le marché est passé pour une durée de 3 ans, reconductible tacitement pour 3 ans renouvelables pour un montant 2 088 € HT (2 505,60 € TTC) avec révisions des prix tous les ans au premier janvier.

**DE FAIRE FACE**, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

**Signé**

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240212-lmc1H11614H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/02/2024  
Date de Publication : 12/02/2024